



# Procès-Verbal

## Commission Régionale Des Délégations

---

Réunion du Lundi 19 Novembre 2018

Président : M. LONGERE Pierre.

Présents : MM. BESSON Bernard, BELISSANT Patrick, HERMEL Jean-Pierre.

### RESPONSABLES DES DESIGNATIONS

---

**M. BESSON Bernard**

Téléphone : 06-32-82-99-16

Mail: [lraf.oolluneosoleil@gmail.com](mailto:lraf.oolluneosoleil@gmail.com)

**M. BRAJON Daniel**

Téléphone : 06-8/2-57-19-33

Mail: [brajon@orange.fr](mailto:brajon@orange.fr)

### COURRIERS RECUS

---

Mme SABY, M. MARCHE et M. BLANCART : Noté.

### RAPPORTS 2018/2019

---

Les nouvelles éditions sont en ligne. Les Délégués doivent utiliser uniquement l'édition 2018/2019.

### CHAMPIONNAT N3 – RAPPEL

---

Les Délégués désignés doivent prendre connaissance du règlement (en ligne sur [fff.fr](http://fff.fr)) et appliquer les dispositions (billetterie, sécurité, changements, feuille de recettes, etc.....).

**Feuille de recette** : En ligne sur la FMI et doit être signée obligatoirement par le Délégué.

### RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES DELEGUES REGIONAUX ET FEDERAUX

---

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

Les Délégués sont invités à mentionner impérativement la dénomination du Championnat et la poule ainsi que les nom et prénom en entier des joueurs avertis ou exclus.

En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves), les Délégués doivent informer M. LONGERE Pierre ou M. BESSON Bernard.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

**Heure d'arrivée** : 01h30 avant le coup d'envoi. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche.

**Rapport d'absence FMI** : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

**Banc Délégué** : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

**Nom de l'Observateur d'Arbitre** : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le nouveau rapport.

**Indisponibilités** : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

## **FORMATION DELEGUES REGIONAUX**

---

Formation du 17 Novembre 2018 à Cournon : reportée au samedi 1<sup>er</sup> Décembre 2018.

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance